

## CERTIFICATION - SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE - SSIAP2

Le Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP2) assure l'encadrement d'une équipe d'agent SSIAP1 au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH). Il organise le service de sécurité incendie, veille au respect de la réglementation, manage son équipe, contrôle les installations de sécurité, participe aux commissions de sécurité et intervient lors des incidents ou sinistres.

Pour exercer, l'agent doit être titulaire du certificat SSIAP2, délivré conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, et maintenir ses compétences à jour.

### La formation

Cette formation permet au candidat d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la gestion opérationnelle d'un service de sécurité incendie, à l'encadrement des agents et à la coordination des interventions.

La certification RS5642 est enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein (70h de formation + 7 h d'examen).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être présenté à l'examen.

Pour renouveler le diplôme :

- Un recyclage SSIAP2 (si le diplôme ne dépasse pas les 3 ans) de 14h
- Une remise à Niveau SSIAP2 (si le diplôme a dépassé les 3 ans) de 21h

Cela est obligatoire conformément à la réglementation en vigueur afin de conserver l'aptitude à l'emploi.

### Objectifs visés

- Obtenir la certification SSIAP2 – Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne
- Être capable d'encadrer et de coordonner une équipe SSIAP
- Savoir organiser et superviser les missions de prévention incendie
- Gérer les situations d'urgence et les interventions incendie

### Public concerné

- Agent SSIAP souhaitant évoluer vers un poste de chef d'équipe
- Professionnels de la sécurité incendie en évolution de carrière
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))**

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY et HESP ANNEMASSE.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum

## Pré-requis

- Être majeur
- Être titulaire du SSIAP1 en cours de validité
- Justifier de 1607 heures d'activité en qualité d'agent SSIAP1 (ou équivalent) durant les 24 derniers mois
- Être titulaire d'un SST ou d'un PCS en cours de validité
- Être apte physiquement, attesté d'un certificat médical de moins de 3 mois
- Comprendre, parler, lire et écrire le français

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements (ERP/IGH)
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie

## Programme

<b>MODULE 1 :</b> <b>Rôle et missions du chef d'équipe</b>	16 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion et management de l'équipe de sécurité</li> <li>➤ Organisation des rondes et du service de sécurité</li> <li>➤ Application et contrôle des consignes de sécurité</li> <li>➤ Gestion des incidents et sinistres</li> </ul>
<b>MODULE 2 :</b> Manipulation des systèmes de sécurité incendie	14 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Systèmes de détection incendie</li> <li>➤ Systèmes de mise en sécurité incendie (SMSI)</li> <li>➤ Exploitation du SSI et du PC sécurité</li> </ul>
<b>MODULE 3 :</b> <b>Installations techniques :</b>	5 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accident du travail et prévention</li> <li>➤ Responsabilités du chef d'équipe</li> <li>➤ Sécurité des intervenants</li> </ul>
<b>MODULE 4 :</b> <b>Chef d'équipe en situation de crise</b>	24 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion d'une alarme incendie</li> <li>➤ Commandement des équipes lors d'une intervention</li> <li>➤ Coordination avec les secours publics</li> <li>➤ Exercices pratiques de gestion de crise</li> </ul>
<b>MODULE 5 :</b> <b>Concrétisation des acquis</b>	11 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudes de cas opérationnels</li> <li>➤ Mises en situation professionnelles</li> <li>➤ Exercices pratiques en conditions réelles</li> </ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives (livret pédagogique remis au candidat).
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Exercices pratiques sur système de sécurité incendie
- Aire de feu et bac à feu écologique
- Mise à disposition de notre plateforme numérique (QCM d'entraînement, veille règlementaire, documents pédagogiques...)

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis de chaque MODULE (QCM d'entraînement corrigés et mises en pratique). Une feuille d'évaluation individuelle remplie par le formateur permet de s'assurer de la bonne compréhension par le candidat des connaissances de tous les modules.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Examen final :

- Epreuves théoriques (QCM QUIZZBOX)
- Epreuve orale : animation d'une séquence et entretien avec jury
- Epreuves pratiques mise en situation de chef d'équipe

La certification SSIAP2 est délivrée lorsque l'ensemble des épreuves est validé conformément au référentiel RD5642 et à la réglementation en vigueur.

En cas d'échec partiel, le candidat conserve le bénéfice des épreuves acquises selon la réglementation en vigueur.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

## Qualification des intervenants

Les formateurs sont titulaires des qualifications SSIAP requises, disposent d'une expérience significative en encadrement opérationnel et répondent aux exigences réglementaires applicables aux formations de sécurité incendie.

**Tarifs:** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions:** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV